

**M. Orlikow:** On ne saurait dire que cette organisation est très radicale. Que je sache, une demi-douzaine au maximum de maires de toutes les grandes villes du Canada appartiennent au NPD est c'est probablement déjà trop. Donc, lorsque cet organisme présente un mémoire au gouvernement fédéral, il ne le fait pas pour des raisons d'ordre politique, mais plutôt en fonction des faits. Permettez-moi de citer deux paragraphes relatifs à la façon dont les membres de cet organisme envisagent les problèmes. Qu'il me soit permis de les signaler en particulier au député de Notre-Dame-de-Grâce (M. Allmand) qui semble ignorer complètement l'opinion des villes de notre pays.

**M. Allmand:** Vous savez que Montréal n'appartient pas à cette fédération.

**M. Orlikow:** Si la ville de Montréal n'appartient pas à cet organisme, c'est uniquement parce qu'elle ne l'a pas voulu. A l'époque où elle en était, son opinion n'était pas différente de celle de ce mémoire, et je signale au député qu'elle approuverait ce dernier, même si elle n'appartient pas à l'organisme. Voici ce que l'on dit à la page 4 du mémoire, si le député veut bien le lire ou s'il sait lire, ce que je me demande parfois. Voici:

Lorsque les trois paliers de gouvernement participent dans une entreprise commune, en matière de planification et d'aménagement communautaires—comme cela doit se produire souvent—il importe au plus haut point qu'ils résident, travaillent et négocient sous le même toit. Cela ne peut se faire de façon satisfaisante qu'au niveau communautaire. A ce niveau seulement, le recueil des données, la recherche, la planification et les délibérations pourront se poursuivre en profondeur. C'est la seule façon pour les Canadiens de s'épargner les retards paralysants et la confusion auxquels donnent lieu les négociations à distance ou de longue portée entre trois niveaux de gouvernement.

Les problèmes que seul le gouvernement fédéral peut aider les municipalités à résoudre—ce sont elles qui le disent, pas moi—sont notamment le transport urbain rapide, la pollution et le logement. Pour ce qui est du second, aucun député ne devrait s'intéresser davantage à la collaboration et à l'aide financière du gouvernement fédéral pour le résoudre que le député de Notre-Dame-de-Grâce, étant donné la situation à Montréal.

C'est du logement que je veux traiter, car la situation de ce côté empire au lieu de s'améliorer. Je ne sais si un ministre a déjà été aussi malchanceux que le ministre d'État chargé de l'habitation. On lui avait confié les mêmes responsabilités au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien, mais dès qu'il soumettait d'excellentes idées, on lui enlevait ces fonctions, parce que ses idées ne concordaient pas avec celles du ministre. On

[M. Alexander.]

l'a maintenant chargé du logement à un moment où la politique économique du gouvernement et ses principes sociaux ont virtuellement mis un terme à la tâche importante de renouveler les possibilités de logement dans les villes canadiennes.

Le comité du logement du Conseil canadien du bien-être a fait en avril dernier un exposé de la situation du logement au Canada qui devrait faire rougir de honte le ministre chargé du logement et tous les membres du Parlement. Cet exposé prouve clairement que la situation empire au lieu de s'améliorer. Il signale que la proportion des habitations disponibles dans des villes comme Edmonton, Ottawa et Vancouver a diminué depuis 1968, que la seule ville du Canada qui peut prétendre à un taux raisonnable d'habitations disponibles est Montréal. Le député de Notre-Dame-de-Grâce n'a d'ailleurs guère lieu de s'en réjouir, car il en connaît sans doute les raisons beaucoup mieux que moi. Le Conseil fait remarquer que le rythme auquel les mises en chantier se font cette année, c'est-à-dire le taux pour le premier trimestre de 1970, signifie que pour l'année 1970 nous aurons un taux de 160,000 mises en chantier seulement, alors que la Société centrale d'hypothèques et de logement a estimé qu'il nous fallait 250,000 unités par an. Les mises en chantier diminuent à une cadence désastreuse. En même temps, le prix du logement a tellement augmenté que le problème ne se pose plus seulement pour les gens dont les revenus sont insuffisants ou pour les assistés sociaux; c'est devenu le problème de tout le monde.

J'ai sous les yeux un article paru le 23 mai 1970 dans le *Globe and Mail* de Toronto. Ce qu'on y lit pourrait être vrai de n'importe quelle ville du Canada. L'article s'intitule: *How the \$92.47 Chapel Glen Home Cost Grew to \$167.30 in 3 Years*. Je n'ai pas le temps même de résumer cet article mais permettez-moi de vous en citer le dernier paragraphe. Voici ce qu'a dit M. Suters, le représentant de la Société de logement de l'Ontario:

...depuis 1967, le prix de vente moyen d'une maison dans la métropole est passé de \$29,666 à \$42,805. «Voilà, a-t-il dit, les conditions du marché que nous devons maintenant subir.»

«En janvier 1967 l'échelle des prix, pour 29.9 p. 100 des nouvelles habitations sur le marché, oscillait entre \$16,000 et \$22,000, ce qui est encore l'échelle actuelle. Aujourd'hui, le chiffre est seulement de 0.8 p. 100.»

• (4.50 p.m.)

Ainsi, monsieur l'Orateur, la hausse des terrains et celle du taux d'intérêt, qui est passé